



COMPTE-RENDU DU CSAL DU 18 janvier 2023

Premier Comité Social d'Administration Local depuis la réforme des instances du dialogue social et des élections de décembre 2022, ce CSAL, présidé par M MENETTE, s'est tenu à Colmar.

Toutefois, il ne s'est pas tenu dans sa forme "définitive" puisqu'à ce jour, il n'est régi par aucun règlement intérieur... La Centrale ne semblant pas vraiment pressée de le communiquer aux directeurs locaux pour examen et vote...

Drôle de conception du dialogue social que de faire fonctionner une instance sans cadre officiel. À défaut nous devons nous contenter d'une reprise de ce qui se pratiquait en CTL !

Le directeur nous présente ses vœux pour cette nouvelle année.

Chaque OS ayant rédigé une déclaration liminaire (déclaration de vos représentants FO-DGFIP68 en annexe), le directeur y répond par un tour d'horizon des différents chantiers et problématiques en cours. Il nous précise qu'aucune marge de négociation n'a été possible avec le Délégué au sujet du volume des emplois supprimés.

I) Evolution des emplois 2023 à la DDFIP 68 (pour avis)

Sans rentrer dans un long débat inutile nous avons échangé sur la répartition des emplois supprimés et l'impact sur les collègues et les missions. La direction nous a informé qu'une seule personne était réellement concernée par la suppression de son emploi.

Nous avons également abordé le sujet de la communication sur l'état des effectifs. Même si les CAPL ont disparu, le dialogue social ne doit, pour autant, pas être rompu. Une bonne connaissance des forces en présence dans les services permet une relation apaisée tant avec le bloc directionnel que les collègues. Nous avons convenu de faire un point régulier et que des documents nous seraient également régulièrement envoyés.

L'ensemble des OS ayant voté contre, le CSAL est reconvoqué sur ce point le 26 janvier.

II) Approbation du procès-verbaux du CTL du 14 novembre 2022 (pour avis)

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

III) Présentation du Contrat d'Objectifs et de Moyens (pour information)

Ce point n'a soulevé aucun commentaire.

IV) Questions diverses

* Solidaires prend la parole sur le sujet des cités administratives. Quid des plans et du mobilier ? En réponse, la direction nous informe qu'une réunion sur la planification des déménagements est prévue le 20 janvier. En complément, elle nous informe que l'inventaire du mobilier n'est pas encore totalement terminé et qu'elle nous transmettra les plans d'occupation et de répartition dans les meilleurs délais. La question des locaux syndicaux est aussi abordée...sans réelle réponse !

* Nous sommes intervenus sur la luminosité sur le site de Colmar. Le prestataire a effectivement la possibilité de moduler l'intensité de l'éclairage. Mais, malheureusement, il n'y a pas de zonage et ce réglage se fait par bâtiment. La solution retenue est la pose d'interrupteur qui n'était pas prévus dans les travaux initiaux. Ce rajout sera à la charge du budget de la DDFiP !

* Concernant l'enveloppe du fonds d'amélioration des conditions de vie au travail, la direction nous confirme que l'ensemble des actions est engagé et nous promet un prochain point d'information. Reste les ballons d'assises, sujet soumis à de multiples rebondissements...

Entre "expérimentation", emmêlage de pinceaux, décalage ça patine sur leur distribution !
Nous avons demandé où en étaient les commandes/livraisons.

* Enfin, les OS sont intervenues collectivement pour dénoncer le flou autour de l'organisation et du fonctionnement des futures instances (CSAL et leurs formations spécialisées).

COMPTE-RENDU DU CSAL DU 26 janvier 2023

Assurément l'instance la plus courte de l'Histoire !

Reconvoqué sur le sujet **EMPLOIS**, la direction n'ayant pas modifié son projet c'est logiquement un vote unanime contre qui s'en est suivi !

Vos représentants FO-DGFiP 68

Mathilde LANG (titulaire)

Fabien BONISCHO (suppléant)